

PV de la réunion du Comité de liaison CLIS/ANDRA du 29/11/11 à Bure

Etaient présents : Mmes Martine HURAUT et Sarah DEWONCK, M. Jacques DELAY, pour l'ANDRA ; MM. Robert FERNBACH, Roland CORRIER, Jean COUDRY et Benoît JAQUET, pour le CLIS.

- Echanges entre la commission « Localisation » et l'ANDRA sur les ZIIS :

M. FERNBACH revient sur la présentation faite devant la commission « Localisation » le 24/11 concernant la détermination des différentes INB dans le cadre du projet : zone d'entreposage en surface, zone de stockage en profondeur et ventilation. Sur ce dernier point, il souhaite avoir des précisions et des informations sur la façon dont est traitée la problématique des poussières. M. DELAY indique qu'il est prévu, au fond, des ventilations séparées (nucléaire et non nucléaire), et qu'il n'y aura pas d'interférence entre les zones en cours de remplissage et les zones en cours de creusement. Mme HURAUT ajoute que, pour minimiser encore ce risque d'interférence, l'ANDRA étudie la possibilité d'exploiter le stockage par campagnes (chaque phase de creusement serait suivie d'une phase de mise en stockage), d'où la nécessité d'un entreposage tampon.

Concernant les besoins d'alimentation en eau liés au projet, Mme HURAUT confirme qu'ils sont estimés à 500 m³/jour. Pour y répondre, l'ANDRA a engagé une démarche auprès de l'Agence Seine-Normandie et ne dispose pas d'information spécifique sur la provenance des ressources potentielles ou sur les conséquences éventuelles que cela pourrait avoir sur les ressources existantes à proximité (en particulier les captages comme ceux de Biencourt et Ribeaucourt). Pour M. FERNBACH, la gestion de l'eau est un problème pour plusieurs communes et elles pourraient profiter des solutions apportées dans le cadre du projet. Cette question devrait être soulevée dans le cadre de l'élaboration du schéma territorial interdépartemental (de même que la prise en compte de besoins liés à d'autres projets, comme Syndièse).

Mme HURAUT rappelle que l'ANDRA a commencé à présenter aux maires et à leurs conseillers municipaux les scénarios d'implantation en surface. MM. FERNBACH et CORRIER veulent éviter qu'il y ait un décalage d'information entre les membres du CLIS et les élus. Pour cela, deux possibilités : soit, chaque commune concernée ayant un représentant au CLIS, ce représentant rend compte au CLIS des échanges, soit l'ANDRA fait remonter au CLIS les questionnements émis lors de ces rencontres. Cette question sera évoquée lors du prochain CA.

- Projet de document présentant de manière synthétique et chronologique les recherches effectuées depuis la loi de 1991 sur la voie du stockage souterrain, les résultats obtenus et ceux restant à acquérir :

Lors du dernier CA du CLIS, le principe d'un document comportant un calendrier indicatif allant jusqu'à 2030 et un tableau rappelant les domaines d'étude, les objectifs respectifs, le type de recherches menées pour y parvenir, les résultats obtenus et les études en cours ou à

venir, le tout de manière compréhensible et accessible au plus grand nombre, a été adopté. Le canevas élaboré par le CLIS a été validé, en ajoutant le thème de la mémoire.

L'ANDRA est chargée de compléter le tableau (ou de modifier le cas échéant certains éléments) et d'adapter le calendrier. Le document ainsi obtenu sera rediscuté entre le CLIS et l'ANDRA, notamment pour identifier les thèmes qui pourraient faire l'objet de fiches complémentaires ou de renvois à des documents techniques.

- Questions diverses ANDRA :

Mme HURAUT indique que la désignation du groupement pour la maîtrise d'œuvre et les études du projet devrait intervenir le 20 décembre. Il est rappelé que les propositions des candidats devaient intégrer les différents scénarios d'implantation.

Mme HURAUT confirme que l'analyse du rapport de l'IEER sur le choix de la ZIRA faite par l'ANDRA pourra être présentée au CLIS début 2012, de même que le rapport définitif sur les résultats de la campagne sismique.

Mme HURAUT revient sur la proposition de coopération entre le COESDIC et le CLIS en vue du débat public. Une réponse sera apportée ultérieurement, le CLIS devant réfléchir à sa participation à ce débat et attendant des informations de la CNDP sur les modalités de son organisation.

- Questions diverses CLIS :

M. JAQUET précise que le CLIS est intéressé par le groupe de travail mis en place pour discuter de la mémoire mais qu'il ne pourra pas être représenté à la première réunion prévue le 30/11, Mme RENARD et M. LHERITIER n'étant pas disponibles. Il souhaite que ces deux personnes soient invitées aux prochaines réunions.

En réponse à M. JAQUET, Mme HURAUT indique que l'ANDRA fera prochainement le point sur les acquisitions foncières.

Pour le prochain CA, il est rappelé que l'ANDRA présentera oralement les éléments de réponse relatifs à la question de l'alimentation en eau, ainsi que des informations sur les rencontres prévues avec les conseils municipaux, et fournira un document écrit reprenant les principaux enseignements du sondage réalisé pour mesurer la perception du projet et la satisfaction concernant l'information disponible.